GALAN

Bulletin Municipal

Edition N°12
mai à septembre 2023

Dans ce numéro :

- **Ça s'est passé à Galan...!**
  - A l'école
  - Fête des associations
  - Tour de France
  - Concert Choeurs Galan
  - Fête de la Tourte
  - ...
- **Le mot du Maire**
- **Les Brèves**
  - Centre de santé
  - Bureau de poste
  - Les chats errants ?
  - Téléphonie – Internet
  - Eclairage public
- **Des nouveautés sur le marché**
- **Quelques dates à retenir**
  - En octobre et novembre : Exposition, Fêtes, concerts, ...

Mairie de Galan

- 1 Place de la Bastide
  65330 Galan
- Tel : 05 62 99 70 19
- Fax : 05 62 99 77 75
- Mail : mairie@galan65.fr

Accueil Physique :

- Du Lundi au Vendredi
- de 10h à 12h
  et de 16h à 17h30

PINT

- Mardi et Jeudi de 14h à 17h

Ça s'est passé à Galan... !

Ecole de Galan
Un ballon-sonde envoyé dans la stratosphère !

En mai, les élèves de CM1 et CM2, aidés par les aérotechniciens du CNES, ont lancé un ballon dans la stratosphère. Plusieurs expériences étaient prévues avec des graines de radis, de haricots, germées ou non. Une caméra et deux blobs faisaient aussi partie du voyage.

Les enfants ont suivi la trajectoire du ballon jusqu'à sa chute, à Bentayou (64), et ont pu analyser ensuite les résultats des expériences.

Expérience 1 : Les graines de radis embarquées ont germé plus vite que les graines de haricots. Celles soumises au froid extrême ont poussé plus vite que celles placées sur la nacelle sur du papier canson noir.
Expérience 2 « Oxygerme » : Les graines déjà germées peuvent continuer à se développer après avoir passé du temps dans la stratosphère.
Une graine non germée ne peut pas germer après avoir passé du temps sans oxygène.

Expérience 3 « Blobydormie » : Que ce soit le blob au sol ou le blob dans la nacelle, les deux se sont réveillés le lendemain. Ils grandissent de la même manière donc le blob endormi a survécu à – 59°C.

Expérience 4 « Expérioblob » :
Le blob réveillé resté au sol, a continué de grandir normalement alors que celui parti dans la stratosphère est mort à cause de la température extrême – 59°C. Un blob réveillé ne peut donc pas survivre à un voyage dans la stratosphère.

Ce projet, conduit par Stéphanie NOGUES, a demandé un gros travail de préparation aux enfants pendant toute l'année scolaire, en sciences, mathématiques et géographie.

Bravo aux élèves et à leur enseignante !

Le mot du Maire...

Martine LABAT et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont accompagnées lors du départ de Pierre.

… Ça s'est passé à Galan ! *(suite)*

Le 11 juin - Fête des Associations :

En présence de presque toutes les associations, c'était la 1ère fête des associations au stade, qui a mêlé musique, sport et culture. Démos, initiations, concert, film, expo photos, initiation aux gestes de premiers secours, promenade autour du patrimoine, restauration rapide et boissons, tous les éléments étaient là pour une réussite totale de cette journée. Même s'il a fallu se replier à la salle des fêtes quand l'orage a éclaté, le public fut nombreux jusqu'à la fin. Merci aux élus qui furent à l'initiative de cette journée, nous attendons impatiemment la prochaine édition !

Le 29 juillet - Passage du Tour de France féminin :

Cela arrive rarement, pour ainsi dire jamais… L'avant-dernière étape du Tour de France féminin, partie de Lannemezan, est passée par Galan, pour s'achever au Tourmalet. Quelle animation à Galan, la foule était nombreuse, venue encourager les cyclistes, et profiter de l'arrêt de la caravane, sous le soleil. Les résidents des EHPAD s'étaient installés au bord de la route et le Galan Vélo Moto tenait une buvette. Bref, une ambiance joyeuse et festive que l'on aimerait retrouver chaque année.

Le 16 juin - Concert à l'église Saint-Julien :

Les Chœurs Galan recevaient les Voix du Plateau pour un concert de qualité, suivi d'un verre amical pendant lequel choristes et auditeurs ont pu échanger…sur de futures rencontres peut-être !

Le 6 août 2023 - Fête de la Tourte et son Championnat de France de la Tourte pyrénéenne :

Vif succès pour cette 3ème édition, un marché aux producteurs et aux artisans qui a fait le plein, des animations variées, (folklore, batucada, voitures de collection, défilé des confréries, etc.). Et le championnat de la tourte, qui a vu pour la deuxième année consécutive la victoire de Soan Escoula dans la catégorie Juniors. Louisa Domecq et Clément Poulot ont été vainqueurs dans la catégorie Amateurs, et Gaëlle Bourda dans la catégorie Professionnels.

Le 15 août - Une rénovation :

Les habitants du quartier Pélapouts ont restauré la Montjoie des Bourdalats et l'ont inaugurée. L'occasion de faire une belle célébration, en présence du Père Barrère, afin de connaître l'histoire du quartier et de la Montjoie.

Le 23 août : En soirée, a eu lieu l'inauguration de l'éclairage des terrains de tennis. Un évènement attendu par le club depuis de nombreuses années!

Le 16 septembre :

Groupama a proposé **gratuitement** une formation de deux heures tout public aux « **Gestes qui Sauvent** ». 14 participants ont ainsi bénéficié de cette formation, dispensée par un sapeur-pompier : massage cardiaque, utilisation de défibrillateurs, etc.

Cette formation pourra être renouvelée s'il y a de la demande.

Les 25, 26 et 27 août :

Le weekend de la fête a été malheureusement le seul weekend de pluie de l'été, mais il n'en fallait plus pour déstabiliser l'équipe dynamique du Comité des Fêtes ! Tout a été rapatrié dans la salle des Fêtes, les animations ont été un peu chamboulées, mais la fête s'est déroulée dans la bonne humeur, pour le plus grand plaisir des jeunes et moins jeunes, et des gourmands qui ont pu profiter des repas proposés.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine en croisant les doigts pour la météo !

Le dimanche 8 octobre :

Première Marche Rose organisée par l'ADMR, pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche.
42 participants ont parcouru les 10 kilomètres.

BRÈVES...

Centre de santé : Le projet avance bien. Nous sommes entrés dans la phase financière pour l'achat du cabinet médical, avec montage des dossiers de demandes de subventions et consultation des banques pour l'emprunt. Pour la commune, cet investissement sera compensé par la location du cabinet à l'ADMR.

Côté recrutement, l'ADMR a déjà des contacts et des rendez-vous avec des médecins.
Le Centre de santé ouvrira dans la continuité du cabinet libéral du Docteur Soubie, avec des médecins salariés qui assureront la permanence au cabinet et à domicile.

Le Bureau de Poste : L'avenir s'éclaire enfin ! Après de nombreux mois d'échanges entre assurances et experts, les travaux vont débuter le 16 octobre pour environ 3 semaines. Pendant la durée des travaux, le DAB (*Distributeur Automatique de Billets*) sera mis hors service. Nous sommes désolés de ce désagrément, mais il faut en passer par là, pour avoir la satisfaction de retrouver votre bureau de poste avant la fin de l'année.

Que deviennent les chats que la commune a récupérés et stérilisés ?

Tous ces chats ont leur territoire le long de la rivière, entre Lacassagne et Cazeneuve.

En collaboration avec l'Association Les Potes à Poufs qui fournit toute l'alimentation grâce à ses collectes, les employés communaux les nourrissent régulièrement, afin qu'ils restent sur ce territoire.

Une personne, sans doute bien intentionnée, a eu la mauvaise idée de leur mettre de la nourriture au niveau de l'abribus et du container de recyclage de Cazeneuve… Résultat : les chats sont revenus dans ce quartier, rôdent et remontent vers les habitations.

IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES CHATS ERRANTS, SUR LA VOIE PUBLIQUE *(article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD))*. Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3ème classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

Rappel : Les chats qui s'installent dans des propriétés privées sont sous la responsabilité des propriétaires.
La mairie ne prend pas en charge leur stérilisation ni leurs frais médicaux.

BRÈVES *(suite)*

Des économies réalisées avec l'extinction de l'éclairage public :

Depuis la mise en place de l'extinction de l'éclairage public, en décembre 2022, et malgré la hausse des tarifs de l'énergie, nous avons réalisé une économie de 46,21% sur les factures.

Téléphonie et Internet - Fermeture du réseau cuivre - Du cuivre à la fibre…

Les usages internet évoluent vers des débits accélérés. Parallèlement, le nombre de lignes actives sur le réseau cuivre est en baisse de 18%. Cette constatation conduit le pays vers une démarche de modernisation importante. Cela va se traduire par la fermeture commerciale du réseau cuivre au 31 janvier 2027.

A cette date, plus aucune offre sur support cuivre ne sera commercialisable. Plus aucun client ne pourra commander un service sur cuivre. Au 31 janvier 2027, tous les services sur réseau cuivre seront arrêtés.

En clair, les usagers qui n'ont pas encore la fibre doivent dès aujourd'hui envisager une autre technologie que le cuivre avant cette date. Au 31 janvier 2026, le téléphone fixe basique avec sa fiche en T ne fonctionnera plus.

Des nouveautés …

- Désormais, vous pouvez acheter les légumes de Puydarrieux sur l'étal du « ***Potager Haricaud*** ».
  Pierrick vous accueille sur le marché chaque dimanche matin avec le sourire.

- Découvrez « ***La Coquette*** », avec son joli food-truck rouge, qui propose de délicieuses galettes salées et crêpes sucrées.
  Elle est présente le lundi soir, à côté de la boulangerie.

Quelques dates à retenir…

- **Du 16 au 22 octobre** :
  Le restaurant « ***Les Arcades*** » reversera 1€ par repas au profit d'Octobre Rose.
- **Dimanche 22 octobre :** Foire aux livres et aux vinyles, de l'ADMR
- **A partir du 23 octobre :** Exposition temporaire des peintures de Francis CAZES, au PINT.
- **Mardi 31 octobre :** Halloween, à la salle des Fêtes.
  - A partir de 14h, animation pour les petits – Entrée + Goûter 3 €,
  - A partir de 21h, bal à avec la « NITRO ».
- **Dimanche 5 novembre** : Vide grenier spécial jouets de l'ADMR
- **A partir de mi-novembre** : Téléthon début des animations.
- **Dimanche 26 novembre :**
  Messe à Galan à 10h30, en l'honneur de Sainte Cécile (*patronne des musiciens*), chantée par « *Les Chanteurs Pyrénéens* » de Tarbes.

Pour plus d'informations rendez-vous sur : https://mairiedegalan.fr